

Délibération 2019-12 CA P

Séance du 30 avril 2019

Extrait du recueil des actes du
Conseil d'Administration

Exonération des droits d'inscription- année transitoire 2019-2020.

Le Conseil d'Administration de l'UPHF s'est réuni en salle du conseil de la Maison des Services à l'Etudiant, le mardi 30 avril 2019 à 14 H 30, sur la convocation et sous la présidence de M. Abdelhakim ARTIBA, Président de l'Université,

Le quorum étant atteint,

Vu le code de l'éducation, articles R719-49 et R719-50 ;

Vu la circulaire n° 2019-022 du Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche adressée aux Recteurs d'académie ;

Monsieur le Président présente le dispositif pour l'exonération des étudiants étrangers.

Pour l'année universitaire 2019-2020, les droits d'inscription des étudiants étrangers en mobilité internationale sont ramenés au niveau de ceux des étudiants nationaux et de l'union européenne.

Après en avoir délibéré,

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité des voix le dispositif d'exonération des droits d'inscription pour les étudiants étrangers pour l'année 2019-2020.

Valenciennes, le 02 mai 2019

Le Président de
l'Université Polytechnique Hauts-de-France



Professeur Abdelhakim ARTIBA